

La séance démarre selon la convocation à 20h à la salle 201 du collège de l'Ochette.

Le conseil d'établissement de l'AIMSLE est composé des membres présents dans le tableau ci-dessous.

Représentants des autorités communales					
Gonus	Christine	AIMSLE	Conseil intercommunal	christine.gonus@bluewin.ch - CG	Présente
Présidente du conseil d'établissement					
Egli-Anthonioz	Nicole	AIMSLE	Conseil intercommunal	eglianthonioz@gmail.com - NEA	Présente
Vice-présidente du conseil d'établissement					
Seitenfus	Laetitia	AIMSLE	Conseil intercommunal	laetitia.seitenfus@gmail.com - LS	Présente
Secrétaire du conseil d'établissement 2023 – 2025					
Roussel	Éric	AIMSLE	Comité de direction	Eric.roussel@aimle.com - ER	Présent
Secrétaire du conseil d'établissement 2022 – 2024 - 2026					
Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire (EPMLE et ESMLE)					
Streit	Cécile	EPMLE	Enseignante	cecile.streit@edu-vd.ch - CS	Excusée
Zysset	Sophie	EPMLE	Directrice	sophie.zysset@vd.ch - SZ	Présente
XX	XX	ESMLE	Enseignant·e	XX	XX
Moulet	David	EPMLE	Directeur	david.moulet@vd.ch - DM	Présent
Représentants des parents des enfants scolarisés à l'EPMLE et à l'ESMLE					
Potenza	Daniela	Lucens		daniela.potenza@bluewin.ch - DP	Présente
Habegger	Etienne	Moudon		etiennehabegger@bluewin.ch - EH	Présent
Homawoo	Ermanise	Moudon		e_jean_simon@yahoo.fr - EH	Présente
Ungu	Monique	Lucens		monique.tavares@hotmail.com - MT	Présente
Représentants des milieux et des organisations présents dans le cercle AIMSLE et concernés par la vie de l'établissement scolaire					
Grandjean	Michelle	Présidente APE, Lucens, Moudon et environ		lucens@ape-vaud.ch - MG	Absente
Baroni	Florence	Conservatoire de la Broye		info@conservatoiredesregions.ch - FB	Présente
Garcia	Susanna	Directrice Fondation Cherpillod		s.garcia@fondationcherpillod.ch - SG	Présente
Mayor	Sylvain	Handball Club Moudon		info@moudon-handball.ch - SM	Excusé

1 – Accueil des nouveaux membres

Tour de table et accueil de Monique Ungu (Lucens) et d'Ermanise Homawoo (Moudon). Après concertation entre les membres du quart-parent, Daniela va poursuivre comme membre alors que Shqipe Ismaili va se retirer pour des raisons professionnelles. Shqipe Ismaili est présente aujourd'hui à la séance du Conseil d'Etablissement.

CG rappelle à ce titre que participer aux séances du Conseil d'Établissement comme auditrice libre est possible, mais sans le droit de vote. Actuellement il n'y a pas de vint-ensuite et cela reste possible au début de législature, si plus que 4 personnes se présentent au quart-parent (article existant dans le règlement).

2 – Adoption du PV de séance du 05.06.2025

Le PV du 5 juin dernier est validé avec une abstention.

CG rappelle que le PV est mis en ligne et consultable au minimum 10 jours avant la date de la prochaine réunion. Nous avons un espace spécifique au Conseil d'Établissement (site internet de l'AIMSLE).

CG revient sur le point resté ouvert concernant le processus d'élection de membre du quart-parent en cours de législature (élections de mises si deux personnes se présentent pour un poste). ER s'est renseigné auprès du Codir et il en ressort que toute modification du règlement doit avoir l'aval de la DGEO. Reste à savoir si c'est le Codir qui va effectuer une modification en vue de simplifier ledit règlement ou si un groupe de travail va être ultérieurement constitué. Affaire à suivre.

3 – Courrier

RAS

4 – Allocation du budget du CE pour 2025

DM nous rapporte qu'un nouveau Pôle de prévention a vu le jour auquel Rachel Ribet participe activement. C'est d'ailleurs dans ce groupe ressource que le projet des autocollants est né. Les visuels ont été choisis mais le prix de l'impression n'a pas encore été chiffré (coût papier spécial).

Il affirme par ailleurs que le projet en lien avec la cabine téléphonique n'aura pas de frais exceptionnels sachant que Monsieur Marti se chargera des futurs travaux manuels avec des élèves.

SZ présente un nouveau projet qui émane d'une demande de la doyenne de l'Ochette. Actuellement les récréations sont ponctuées de nombreuses bagarres qui trouvent souvent leur origine dans l'ennui des élèves. En effet, il n'existe pas de terrain de foot et le corps enseignant est motivé à proposer du matériel (corde à sauter, etc.) pour occuper les enfants dans le préau (5P à 8P). Après un vote clair, le prix du matériel fera partie de l'enveloppe du budget annuel 2025 (1000.-).

ER précise qu'il vaut mieux être en avance sur les choix de projet annuel sachant que les factures doivent être éditées encore dans l'année en cours.

Le matériel sera acheté en 2025 et la prise en charge de l'impression des autocollants est encore une fois validée. Selon la facture finale et son édition, le Conseil d'Établissement envisage d'utiliser l'enveloppe des 3000.- car cela rentre dans un projet de prévention.

5 – Pérennisation du budget de 3000.- (projet de prévention)

DM nous annonce que la demande du projet théâtral a été acceptée par l'Unité PSPS laquelle prendra en charge financièrement la quasi-totalité du projet. En termes de date, le projet aura lieu conjointement avec l'établissement secondaire d'Oron. Il restera donc la location de la salle de la Douane demi-journée à payer sachant que l'autre demi-journée sera prise en charge par l'établissement secondaire d'Oron.

Suite au succès de l'intervention d'un artiste, qui fait du slam (forme de poésie orale rythmée) lors de la quinzaine d'ateliers en juin dernier (2 morceaux réalisés avec les élèves), DM propose de refaire appel à ses services d'ici fin 2025 afin d'intervenir auprès des 10^{ème}. DM précise qu'un slameur est un technicien qui aide et accompagne les élèves dans la création de messages qui font sens pour eux. L'idée de ce projet est basée sur la transmission par les pairs, à savoir que les élèves de 10^{ème} année puissent montrer leurs textes/vidéos à des élèves de 9^{ème}.

ER confirme au CET que le budget de 3000.- sera disponible pour des projets de prévention à l'intention des élèves de primaire et/ou de secondaire.

6 – Allocation du budget du CE pour 2026

Suite à un vote, l'allocation du budget 2026 sera dévolu au projet slam à l'attention des 10^{ème} année.

7 – Divers et propositions individuelles

- **MU pose une question sur la sécurisation de la route devant l'Ochette ?**

→ DM répond qu'actuellement il n'y a pas de grands problèmes de sécurité. Que le souci réside au moment où certains jeunes traversent devant les véhicules d'où la présence d'une patrouille scolaire. Il existe actuellement plus de problèmes avec l'usage des trottinettes dans la cour. C'est un point qui peut être relayée au Conseil Communal de Moudon si elle le souhaite.

- **MU pose la question de la création d'une ligne de pedibus à Lucens ?**

→ LS lui transmet comment cela s'organise sur Moudon et l'invite à prendre contact avec le Municipal en charge à Lucens (Sébastien Jung) et elle va lui transmettre ses coordonnées. Et elle fera de même auprès de Monsieur Jung qu'elle verra à la séance de l'AI SMLE jeudi 25.09.25.

- **EH demande si la fête des Pays aura de nouveau lieu à Moudon ?**

AI SMLE - Conseil d'établissement - Grand-Rue 26 - Case postale - 1510 Moudon

021.905.24.09 - secretariat@aismle.ch

→ SZ explique qu'elle a eu lieu à l'Ochette puis au Fey. Le comité du groupe intégration moudonnois va proposer une nuit des contes multilingues le jeudi 20 novembre au collège du Fey.

- **ER revient sur un point amené lors de la dernière séance du CET, à savoir la préoccupation autour de l'alimentation chez les élèves au secondaire.**

→ DM rapporte que Kidelis propose l'achat de petits pains le matin (récréation) au secondaire.

- **IS demande si serait possible que des photos de classe soient de nouveau organisées au secondaire ?**

→ DM explique qu'à l'époque un prestataire externe s'en occupait mais que cela n'était pas rentable et coûteux pour les familles. Puis Madame Magnenat, enseignante, avait repris le flambeau. Le projet ne s'est pas poursuivi car peu de parents achètent les photos et le travail parallèle reste important (prise des commandes, récolte de l'argent, etc.).

- **ER souhaite transmettre son rôle de secrétaire en 2026. Il demande si un-e membre est intéressé-e.**

→ Personne ne se propose. La question qui se pose est la suivante : faire appel à une personne extérieure pour prendre le PV ou alors à Chat-GPT (via micro et retranscription directe grâce à la reconnaissance de voix) ? LS, qui se rendra le 25.09 à une séance de l'AI SMLE, est chargée de relayer cette demande au Codir.

- **NEA indique qu'elle a trouvé court le temps existant entre le délai d'inscription pour la JOM et la mise en ligne les programmes.**

- **CG rappelle qu'une des missions du CET est de poser les deux demi-journées offertes d'une année à l'autre. Pour rappel les élèves sont en congé, mais pas le corps enseignant.**

→ SZ se rappelle que le CET avait voté pour la pérennisation du dernier jour d'école offert (vote le 27.04.2023). Pour 2025-2026, le CET avait voté pour la date du 26 juin 2026. CG propose de reprendre ce point lors du début de la prochaine législature (2026-2031).

- **EH rapporte qu'une connaissance rencontre des soucis avec une enseignante et demande comment cela se passe au niveau des démarches à effectuer sur les méthodes d'enseignement ?**

→ SZ rappelle que la procédure est d'en parler en priorité à l'enseignant-e, puis au décanat et finalement à la direction.

- **LS rapporte que plusieurs parents ont trouvé qu'il y avait beaucoup de monde et de voitures lors départ pour le camp de Bellecin. Elle demande s'il serait possible de décaler le départ de 15 minutes après la sonnerie.**

→ DM transmet que le départ des camps se feront à nouveau depuis la place de la gare dès janvier 2026 (réaménagement terminé d'ici-là)

- **LS est consciente de la difficulté d'imposer des récrés saines (cf. sujet autour règlement scolaire), mais elle se questionne sur le fait d'avoir vu plusieurs enfants (préau 6P-8P au Fey) consommer du Redbull alors qu'il est déconseillé aux enfants (sucre et caféine).**

→ SZ répond qu'il s'agit d'une problématique prise au sérieux (vol, excitation en classe, etc.) et qu'un courrier adressé aux parents va leur être envoyé tout prochainement.

- **IS déplore le fait que le port de pantoufles ne se fait plus à l'intérieur du bâtiment du secondaire.**

→ DM explique l'établissement comprend actuellement beaucoup plus d'élèves qu'il y a 10 ans et que cela n'est pas envisageable.

- **SZ nous transmet le futur événement « Histoires d'ailleurs » qui aura lieu dans différentes langues (période de la Nuit des contes) : le jeudi 20.11 de 18h30 à 20h30 à la salle polyvalente du Fey**

8 – Date de la prochaine séance

La date retenue est le 12 février 2026 à 20h à Lucens (bâtiment G, salle 006).

La séance est levée à 21h55, tous les points ayant été discutés

La Présidente

La Secrétaire

Christine Gonus

Laetitia Seitenfus